

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE L'AHQ-ARQ À ÉNERGIR

PRÉVISION DES LIVRAISONS

1. **Référence :** B-0005, page 38, lignes 8 à 11.

Préambule :

« *Le Tableau 15 présente l'écart entre la prévision des livraisons annuelles établie au moment de la Cause tarifaire 2019-2020 (3 079,9 10⁶m³) et la révision volumétrique 4/8 2020 (3 146,9 10⁶m³). Les volumes associés aux différentes catégories représentent une variation par rapport aux volumes de l'année précédente.* » (Nous soulignons)

Demandes :

- 1.1 Veuillez indiquer les dates de préparation des deux prévisions dont il est question à la référence.
- 1.2 Veuillez indiquer si la prévision « 4/8 2020 » dont il est question à la référence prend en compte en partie le contexte économique actuel, en lien avec la COVID-19. Dans l'affirmative, veuillez indiquer l'effet en 10⁶m³ de cette prise en compte.

2. **Références :** (i) B-0005, page 40, lignes 1 à 9;
(ii) B-0005, page 46, lignes 3 à 8;
(iii) B-0104, page 4, lignes 7 à 10;
(iv) B-0005, page 46, ligne 23, à page 47, ligne 4.

Préambule :

(i) « *La révision à la hausse des volumes de la clientèle grandes entreprises s'explique par une importante augmentation de production. Cette hausse provient principalement de trois clients des secteurs de la production d'énergie, de l'aluminium et de la chimie-pétrochimie. Les deux clients des secteurs de la production d'énergie et de la chimie-pétrochimie connaissent une hausse de leur consommation entre 2019 et 2020 lors de la révision volumétrique 4/8 2020 alors qu'une baisse ou une stabilité de leur consommation était prévue lors de l'établissement de la Cause tarifaire 2019-2020. Concernant le client du secteur de l'aluminium, sa consommation entre 2019 et 2020 est en hausse à la suite de la fin d'un conflit de travail prévu lors de la révision volumétrique 4/8 2020.* » (Nous soulignons)

(ii) « Deux clients du secteur de la métallurgie et de la production d'énergie prévoient connaître une fluctuation de production totalisant $60,3 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ entre 2020 et 2021. La fluctuation de production du client du secteur de la métallurgie s'explique par une réduction temporaire de sa capacité de production en 2020 alors que la fluctuation de production du client du secteur de l'énergie s'explique par une plus grande consommation de la part de ses clients. » (Nous soulignons)

(iii) « Depuis le début de la pandémie, Énergir suit de près les principaux indicateurs économiques qui servent à la préparation du dossier tarifaire et communiquent plus fréquemment avec ses clients grandes entreprises pour, entre autres, discuter de leurs prévisions de consommation en gaz naturel. » (Nous soulignons)

(iv) « Pour les années 2022 et 2023, l'augmentation des volumes provient de fluctuations de production chez certains clients et de maturation des nouvelles ventes, et ce, malgré une baisse des volumes attribuable à l'efficacité énergétique pour l'ensemble du plan. Concernant la fluctuation de production, elle provient de plusieurs clients, mais un client du secteur de la production d'énergie explique principalement cette fluctuation de volumes en 2022 puisqu'il prévoit augmenter sa consommation de $14,2 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ cette année-là. La maturation des nouvelles ventes explique, quant à elle, une grande partie de la variation des volumes en 2022 et 2023 avec une augmentation de $45,7 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ et de $166,8 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ respectivement. Cette variation de volumes s'explique principalement par l'arrivée prévue d'un nouveau client du secteur de la métallurgie en 2022. Ce dernier prévoit une augmentation de sa consommation de $32,2 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ en 2022 et de $163,8 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ en 2023. N'eût été ce client, la consommation des grandes entreprises aurait été stable entre 2020 et 2024. En effet, la consommation serait passée de $3 \text{ } 146,9 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ en 2020 à $3 \text{ } 191,8 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ en 2024, soit une augmentation totale de 1,4 %. » (Nous soulignons)

Demandes :

- 2.1** Veuillez décrire ce qu'Énergir entend par un client du secteur de la production d'énergie aux références (i) et (ii) et en fournir un exemple.
 - 2.2** Veuillez indiquer combien de clients d'Énergir proviennent du secteur de la production d'énergie.
 - 2.3** Veuillez quantifier les hausses de consommation des trois clients dont il est question à la référence (i).
 - 2.4** Veuillez indiquer si Énergir a communiqué avec les trois clients dont il est question à la référence (i) depuis le début de la pandémie tel qu'elle le mentionne à la référence (iii). Dans l'affirmative, veuillez fournir leurs prévisions de consommation à jour pour la période dont il est question à la référence (i). Dans la négative, veuillez justifier une telle omission.
-

- 2.5 Veuillez ventiler la valeur de $60,3 \cdot 10^6 \text{m}^3$ dont il est question à la référence (ii) entre les deux clients du secteur de la métallurgie et de la production d'énergie.
- 2.6 Veuillez fournir les hypothèses sous-tendant la fluctuation de production du client du secteur de l'énergie dont il est question à la référence (ii).
- 2.7 Veuillez fournir les livraisons annuelles faites par Énergir au client du secteur de la production d'énergie dont il est question à la référence (ii), pour chacune des cinq dernières années.
- 2.8 Veuillez indiquer si Énergir a communiqué avec les deux clients dont il est question à la référence (ii) depuis le début de la pandémie tel qu'elle le mentionne à la référence (iii). Dans l'affirmative, veuillez fournir leurs prévisions de consommation à jour pour la période dont il est question à la référence (ii). Dans la négative, veuillez justifier une telle omission.
- 2.9 Veuillez indiquer si Énergir a communiqué avec les deux clients dont il est question à la référence (iv) depuis le début de la pandémie tel qu'elle le mentionne à la référence (iii), soit le client du secteur de la production d'énergie et le nouveau client du secteur de la métallurgie. Dans l'affirmative, veuillez fournir leurs prévisions de consommation à jour pour la période dont il est question à la référence (iv). Dans la négative, veuillez justifier une telle omission.

3. **Référence :** B-0005, page 49, lignes 19 à 26.

Préambule :

« **Pertes et variations** : Il existe un lien significatif entre la croissance économique et le niveau de pertes et variations de consommation générées par la clientèle d'Énergir. Chaque année, les volumes sont réduits d'une portion plus ou moins grande en raison de faillites ou de réductions de production par exemple. Les prévisions de pertes et variations sont notamment établies à l'aide d'une régression linéaire en fonction du PIB. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la croissance économique est élevée, moins les pertes subies sont importantes. La croissance du PIB prévue pour 2021 est de 1,56 %, amenant des pertes estimées à $32,1 \cdot 10^6 \text{m}^3$. » (Nous soulignons)

Demandes :

- 3.1 Veuillez élaborer sur la droite de régression linéaire dont il est question à la référence en fournissant notamment les paramètres et données ayant servi à la bâtir, les coefficients de la droite et le R^2 de l'ajustement obtenu.
- 3.2 Veuillez fournir les détails du calcul ayant servi à obtenir la valeur de $32,1 \cdot 10^6 \text{m}^3$ mentionnée à la référence.
-

4. **Référence** : B-0005, page 50, lignes 1 à 3.

Préambule :

« De 2022 à 2024, la baisse des volumes liés à la normalisation des températures pour les années 2022, 2023 et 2024 vient essentiellement du réchauffement climatique tendanciel prévu. »

Demande :

4.1 Veuillez quantifier le réchauffement climatique tendanciel prévu mentionné à la référence, notamment en termes de degrés Celsius de variation par année.

5. **Références** : (i) B-0005, page 54, ligne 16, à page 55, ligne 5;
(ii) B-0104, page 5.

Préambule :

« Un scénario défavorable par rapport au scénario de base a été analysé de 2021 à 2024 pour évaluer la demande minimale de gaz naturel pour la durée du plan d'approvisionnement.

Les hypothèses économiques retenues pour l'élaboration de ce scénario sont les suivantes :

- une croissance économique plus faible, variant de 0,56 % en 2020 à 0,46 % en 2024, soit 1 % de moins par année qu'au scénario de base;
- une position concurrentielle du gaz naturel moins favorable en raison d'une hausse du prix du gaz naturel par rapport à ce qui était prévu au scénario de base et d'une baisse des prix du mazout;
- une baisse des mises en chantier résidentielles de 10 % et une baisse du nombre des permis de bâtir du marché affaires en fonction de la baisse d'un point de pourcentage de la croissance du PIB.

De plus, dans le cas du marché des grandes entreprises, les volumes de plusieurs clients sont réajustés à la baisse afin de tenir compte de conditions défavorables propres à chacun et pouvant influencer négativement leur consommation, voire entraîner des fermetures. Le scénario défavorable exclut également les volumes de certains projets qui pourraient se réaliser entre 2021 et 2024, mais dont la probabilité de réalisation est en dessous de 75 %. » (Nous soulignons)

(ii) «

Prévisions de la variation du PIB pour le Québec						
Dates des prévisions	Février 2020		Mars/Avril 2020		Avril/Mai 2020	
Période visée (année civile)	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Minimum	1,5 %	1,2 %	-5,5 %	3,1 %	-9,0 %	4,9 %
Maximum	2,0 %	1,8 %	-2,0 %	6,1 %	-3,8 %	8,9 %
Écart (points de pourcentage)	0,55	0,60	3,50	3,00	5,18	4,00
Moyenne des prévisions	1,8 %	1,5 %	-3,9 %	4,3 %	-7,0 %	6,2 %

»

Demande :

5.1 Veuillez confirmer (ou infirmer avec explications) la compréhension de l'AHQ-ARQ selon laquelle les conditions dépeintes aux deux dernières colonnes du tableau de la référence (ii) sont encore plus défavorables que celles du scénario défavorable décrites à la référence (i).

6. Référence : B-0005, annexe 1, page 1.

Préambule :

Le tableau fournit la comparaison des prévisions de ventes annuelles avec les données réelles. On peut constater que la prévision a sous-estimé les ventes annuelles au cours des cinq dernières années et dix fois au cours des onze dernières années.

Demandes :

6.1 Veuillez expliquer la sous-estimation des ventes annuelles par rapport aux données réelles au cours des cinq dernières années et dix fois au cours des onze dernières années, telle que constatée à la référence.

6.2 Veuillez indiquer les moyens mis en place par Énergir afin de redresser une telle tendance dans les prévisions futures.

STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT

7. **Référence :** B-0005, page 60, lignes 8 à 12.

Préambule :

« *Énergir optimise les coûts totaux d'approvisionnement en utilisant une combinaison d'outils : des capacités de transport depuis le sud de l'Ontario et l'Alberta, des transactions d'échanges, de l'entreposage à l'intérieur et à l'extérieur de son territoire et des livraisons en franchise. Par cette combinaison d'outils, Énergir réitère que sa stratégie vise la mise en place d'un portefeuille d'outils variés et, dans la mesure du possible, échelonnés dans le temps.* » (Nous soulignons)

Demandes :

- 7.1 Veuillez décrire la méthode utilisée par Énergir pour optimiser les coûts totaux d'approvisionnement comme indiqué à la référence. Veuillez notamment indiquer les modèles et méthodes mathématiques utilisées, les intrants, les paramètres et les contraintes pris en compte et les divers horizons considérés.
- 7.2 Veuillez indiquer si Énergir refait, à la fin de l'année, l'optimisation de ses coûts d'approvisionnement en utilisant les données réelles pertinentes et ce, afin d'évaluer la qualité de cette gestion par rapport à une gestion à vision parfaite. Dans l'affirmative, veuillez fournir le résultat de cet exercice pour les cinq dernières années. Dans la négative, veuillez justifier de ne pas le faire.

8. **Références :** (i) B-0005, page 78, lignes 1 à 13;
(ii) B-0005, page 79, lignes 12 à 25.

Préambule :

(i) « *Le total des approvisionnements requis pour l'année 2020-2021 s'élève à 36 723 10³m³/jour alors que le débit des approvisionnements actuel est de 35 649 10³m³/jour. Le déficit d'outils à combler est donc de de 1 074 10³m³/jour.*

Afin de combler ce déficit, Énergir a contracté une option sur un « service de pointe » auprès d'un fournisseur sur le marché secondaire. Cet outil de pointe correspondrait à un approvisionnement ponctuel de 1 074 10³m³/jour de fourniture directement dans le territoire d'Énergir. Cet outil de pointe serait disponible pour 5 journées pendant l'hiver 2020-2021. Son coût de base sera de [REDACTED] Si Énergir devait l'utiliser, elle devra alors payer [REDACTED]

████████████████████. Avant d'utiliser cet outil, Énergir tentera d'utiliser tout autre service ou option qui serait disponible et moins onéreux au moment présent.

Énergir a jusqu'au ██████████ afin de lever l'option, en tout ou en partie, à l'égard de ce service de pointe. Le cas échéant, l'option n'aurait entraîné aucun coût pour la clientèle. » (Nous soulignons)

(ii) « La présente section a pour but de présenter une analyse de rentabilité quant à la structure d'approvisionnement qui a été définie pour la première année du plan.

L'annexe 11 présente un plan d'approvisionnement et une analyse de rentabilité pour la première année du plan en fonction de la structure retenue pour l'année 2020-2021 (scénario 3) et des scénarios alternatifs (scénarios 1 et 2) :

1. Achat d'une capacité de transport FTLH de 1 074 10³m³/jour du mois de décembre au mois de mars à un prix de 2,85 \$/GJ.

2. Achat d'une capacité de transport FTSH de 1 074 10³m³/jour du mois de décembre au mois de mars à un prix de 1,68 \$/GJ.

3. Achat d'un outil de pointe auprès d'un fournisseur dans le marché secondaire. La capacité quotidienne de cet outil est de 1 074 10³m³/jour et est disponible cing jours pendant l'hiver 2020-2021. La prime fixe de cet outil est de ██████████ et la prime variable est établie comme suit : ██████████

» (Nous soulignons)

Demandes :

- 8.1 Veuillez indiquer si, dans la situation économique prévisible, Énergir a levé ou a l'intention de lever, en tout ou en partie, l'option dont il est question à la référence (i). Dans l'affirmative, veuillez préciser le pourcentage de l'option qu'elle a levé ou qu'elle a l'intention de lever. Dans la négative, veuillez justifier de ne pas le faire.
 - 8.2 Pour les scénarios 1 et 2 de la référence (ii), veuillez justifier avec chiffres à l'appui le besoin d'achat pour les quatre mois d'hiver. Veuillez expliquer, par exemple, pourquoi un achat pour les mois de janvier et de février ne serait pas suffisant.
 - 8.3 Pour le scénario 3 de la référence (ii), veuillez justifier avec chiffres à l'appui le choix d'une disponibilité de cing jours pour l'outil de pointe.
-

9. Référence : B-0005, Annexe 6, page 2.

Préambule :

«

ACHATS DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL PROJETÉS - ANNÉE 2020-2021*

	Dawn			Empress			Territoire d'Énergir			Achats totaux			
	À contracter d'avance 10 ⁶ m ³	En attente 10 ⁶ m ³	Total 10 ⁶ m ³	À contracter d'avance 10 ⁶ m ³	En attente 10 ⁶ m ³	Total 10 ⁶ m ³	À contracter d'avance 10 ⁶ m ³	En attente 10 ⁶ m ³	Total 10 ⁶ m ³	À contracter d'avance 10 ⁶ m ³	En attente 10 ⁶ m ³	Total 10 ⁶ m ³	% à contracter d'avance
oct-20	0	73	73	49	24	73	0,6	0,0	0,6	50	97	146	5,8%
nov-20	94	94	188	32	39	70	0,5	0,0	0,5	126	132	258	10,3%
déc-20	186	55	222	33	40	73	0,6	0,0	0,6	200	95	295	11,8%
janv-21	185	62	247	33	40	73	0,6	0,0	0,6	219	102	321	12,8%
févr-21	192	64	256	30	36	66	0,5	0,0	0,5	222	100	323	12,9%
mars-21	192	64	256	33	40	73	0,6	0,0	0,6	225	104	329	13,2%
avr-21	58	108	166	25	46	70	0,5	0,0	0,5	83	154	237	9,5%
mai-21	0	64	64	25	47	72	0,6	0,0	0,6	26	111	137	5,5%
juin-21	0	40	40	24	45	70	0,9	0,0	0,9	25	86	111	4,4%
juil-21	0	43	43	25	47	73	0,9	0,0	0,9	26	91	117	4,7%
août-21	0	39	39	25	47	72	1,6	0,0	1,6	27	86	113	4,5%
sept-21	0	44	44	25	46	70	1,6	0,0	1,6	26	89	116	4,6%
Total	983	562	1 638	358	497	855	9	0	9	1 255	1 248	2 503	
Prorata du total			65,5%			34,2%			0,4%	50,2%	49,8%		

* Basé sur le plan d'hiver chaud

»

Demandes :

- 9.1 Veuillez décrire la méthode utilisée par Énergir pour déterminer les achats de fourniture de gaz naturel projetés et, en particulier, leur répartition entre les sites Dawn et Empress et leur répartition entre les achats à contracter d'avance et ceux en attente, tel qu'il apparaît au tableau de la référence. Veuillez notamment indiquer les méthodes mathématiques utilisées, les intrants, les paramètres et les contraintes pris en compte.
- 9.2 Veuillez démontrer que la solution d'achats projetée à la référence est celle qui représente les coûts de fourniture les plus avantageux pour la clientèle d'Énergir.
- 9.3 Veuillez indiquer s'il serait possible d'augmenter les achats projetés en provenance de Dawn et de diminuer d'autant ceux en provenance d'Empress. Dans l'affirmative, veuillez indiquer la différence marginale de coût d'une telle solution. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi ce ne serait pas possible.
- 9.4 Veuillez indiquer s'il serait possible d'augmenter les achats projetés en provenance d'Empress et de diminuer d'autant ceux en provenance de Dawn.

Dans l'affirmative, veuillez indiquer la différence marginale de coût d'une telle solution. Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi ce ne serait pas possible.

10. Référence : B-0032, page 7, ligne 14, à page 8, ligne 2.

Préambule :

« La hausse tarifaire au service de transport de 47,8 M\$ est essentiellement attribuable à l'augmentation des coûts de transport de 35,4 M\$. Cette augmentation découle principalement de la hausse des coûts fonctionnalisés au service de transport sur les achats de gaz naturel à Empress jumelée à l'effet de la variation des tarifs de TransCanada PipeLines Limited (TCPL). »

Demande :

10.1 Veuillez indiquer les alternatives pour Énergir autres que le service de transport dont il est question à la référence et l'impact qu'elles auraient sur la hausse tarifaire au service de transport.

11. Références : (i) B-0005, page 64, ligne 11, à page 65, ligne 2;
(ii) B-0005, page 65, lignes 3 à 20;
(iii) R-4018-2017, B-0220, page 7, ligne 15, à page 8, ligne 5.

Préambule :

(i) *« Les besoins en équilibrage sont en partie comblés par les sites d'entreposage situés dans le territoire d'Énergir. Ces sites sont composés de l'usine LSR et des deux sites d'entreposage souterrains d'Intragaz (Saint-Flavien et Pointe-du-Lac).*

L'usine LSR est un outil d'approvisionnement de pointe. Elle est donc utilisée comme l'un des derniers outils d'approvisionnement.

Les caractéristiques physiques du site de Saint-Flavien impliquent un profil de retrait spécifique défini à l'avance. Une utilisation complète du gaz naturel entreposé à ce site est prévue sur la période de l'hiver. Les dates de début et de fin des retraits, ainsi que la période d'interruption pour la période des Fêtes, peuvent être légèrement modifiées par Énergir en fonction des besoins des clients découlant principalement des prévisions de température.

Les caractéristiques du site d'entreposage de Pointe-du-Lac permettent une modulation des injections et des retraits en cours de journée, sur la période de l'hiver, avec une dernière fenêtre de nominations, trois heures avant la fin de la journée gazière, qui peut

être utilisée dans certaines conditions. De plus, ce site peut être cyclé en présence d'excédents de capacité de transport. C'est-à-dire que le gaz peut être retiré et réinjecté par la suite, permettant de maintenir un débit élevé de retrait et offrant un volume total de gaz sur la période de l'hiver supérieur à la capacité physique du site. Il est le dernier outil utilisé avant l'interruption, en partie ou en totalité, de la clientèle au service interruptible. Il est donc partiellement utilisé pour répondre à la demande de pointe. » (Nous soulignons)

(ii) « Les besoins d'équilibrage sont également comblés en utilisant le site d'entreposage souterrain de Enbridge Gas, situé à Dawn, au sud de l'Ontario. Ce site d'entreposage est un outil très flexible en termes de débit de gaz journalier. Il permet une modulation des besoins de gaz en cours de journée gazière par ses diverses fenêtres de nominations, notamment les fenêtres STS, et est le seul outil qui permet de les utiliser. Ainsi, les capacités de retrait ou d'injection de ce site permettent de répondre aux fluctuations de la demande de la clientèle tout au long de l'année. Le plan d'approvisionnement tient compte du nouveau contrat d'entreposage qui a été conclu à l'hiver 2020 avec Enbridge Gas [note de bas de page omise].

Énergir couvre aussi les besoins d'équilibrage par des achats de gaz naturel effectués directement à Dawn et/ou Parkway, les volumes afférents étant transportés sur des contrats de transport FTSH et/ou STS de TCPL, combinés, selon le cas, à des capacités de transport M12 de Enbridge Gas.

Enfin, Énergir a considéré l'interruption de la liquéfaction du client GM GNL comme outil de pointe. À cet effet, lors des journées d'interruption de la liquéfaction du client GM GNL, Énergir utilisera le gaz naturel devant normalement être liquéfié par GM GNL pour répondre à la demande de la clientèle de l'activité réglementée, soit la daQ. En contrepartie, GM GNL pourra retirer de l'inventaire réservé à la daQ, une quantité de GNL équivalente aux volumes qui auraient dû être liquéfiés. » (Nous soulignons)

(iii) « Seuls les sites d'entreposage qui offrent de l'injection et du retrait pouvant être modulés en cours de journée gazière pendant toute l'année permettent de répondre aux besoins de flexibilité opérationnelle.

Ainsi, seul le site d'entreposage à Dawn répond entièrement à ces critères. Les autres sites d'entreposage utilisés par Énergir ne répondent que partiellement ou pas du tout à ce type de besoin :

- La liquéfaction à l'usine LSR nécessite un long délai de mise en route, implique des coûts de démarrage élevés et a un faible débit d'injection, ce qui réduit fortement son utilité pour répondre aux fluctuations en cours de journée pendant l'été.
- Le site de Pointe-du-Lac perd de son efficacité lorsqu'il n'est pas plein, c'est-à-dire que le débit maximal de retrait décline au fur et à mesure que l'inventaire diminue. Ainsi, en hiver, l'utilisation du site pour la flexibilité opérationnelle pourrait compromettre la sécurité d'approvisionnement en pointe, car il pourrait en résulter

une baisse d'inventaire et donc de capacité de retrait, ce qui réduit les outils disponibles en pointe. De plus, à certains moments en été, le site doit maintenir une pression qui nécessite de le conserver presque plein.

- *Le site de Saint-Flavien a un profil d'injection et de retrait prédéterminé. L'expérience passée a démontré qu'il n'était pas souhaitable de déroger à ce profil en raison de l'impact sur celui-ci.* » (Nous soulignons)

Demandes :

- 11.1 Veuillez expliquer, avec chiffres à l'appui indiquant les capacités de stockage et les contraintes de retrait et d'injection par période de temps, les raisons pour lesquelles l'usine LSR est considérée comme un outil d'approvisionnement de pointe, tel que mentionné à la référence (i).
 - 11.2 Relativement à la référence (iii), veuillez quantifier le « *long délai de mise en route* », les « *coûts de démarrage élevés* » et le « *faible débit d'injection* » de l'usine LSR.
 - 11.3 Veuillez expliquer, avec chiffres à l'appui indiquant les capacités de stockage et les contraintes de retrait et d'injection par période de temps, les raisons pour lesquelles le site d'entreposage de Saint-Flavien exige un profil de retrait spécifique défini à l'avance, tel que mentionné à la référence (i).
 - 11.4 Veuillez indiquer combien de temps en avance le profil de retrait spécifique du site d'entreposage de Saint-Flavien mentionné à la référence (i) doit-il être défini.
 - 11.5 Veuillez justifier ce qui oblige Énergir à utiliser complètement le gaz naturel entreposé au site de Saint-Flavien sur la période de l'hiver, tel que mentionné à la référence (i).
 - 11.6 Relativement à la référence (i), veuillez décrire, notamment en termes de fréquence et de temps de préavis, la flexibilité offerte à Énergir, au site de Saint-Flavien, pour modifier les dates de début et de fin des retraits, ainsi que la période d'interruption pour la période des Fêtes, en fonction des besoins des clients découlant principalement des prévisions de température.
 - 11.7 Relativement à la référence (iii), veuillez élaborer sur l'impact de déroger au profil d'injection et de retrait prédéterminé au site d'entreposage de Saint-Flavien.
 - 11.8 Veuillez décrire, notamment en termes de fréquence et de temps de préavis, la flexibilité offerte à Énergir, au site de Pointe-du-Lac, pour moduler les injections et les retraits en cours de journée, sur la période de l'hiver, tel que mentionné à la référence (i).
-

- 11.9** Veuillez expliquer ce qu'Énergir entend par « *une dernière fenêtre de nominations, trois heures avant la fin de la journée gazière, qui peut être utilisée dans certaines conditions* », tel que mentionné à la référence (i) pour le site de Pointe-du-Lac et indiquer dans quelles « *conditions* » cette fenêtre peut être utilisée.
- 11.10** Relativement à la référence (iii), veuillez fournir la courbe du débit maximal de retrait du site d'entreposage de Pointe-du-Lac en fonction de l'inventaire.
- 11.11** Veuillez élaborer sur la citation de la référence (iii) selon laquelle, au site d'entreposage de Pointe-du-Lac, à certains moments en été, le site doit maintenir une pression qui nécessite de le conserver presque plein. Veuillez notamment indiquer la fréquence et la longueur des « *certaines moments en été* » et le pourcentage de remplissage que représente « *presque plein* ».
- 11.12** Veuillez indiquer si l'usine LSR et/ou le site de Saint-Flavien peuvent, à l'instar du site de Pointe-du-Lac, être « *cyclés en présence d'excédents de capacité de transport* », tel que mentionné à la référence (i). Dans la négative, veuillez expliquer pourquoi ils ne peuvent pas l'être.
- 11.13** Veuillez décrire, notamment en termes de capacités de stockage, de contraintes de retrait ou d'injection par période de temps, de fréquence et de temps de préavis, la flexibilité offerte à Énergir, au site d'entreposage souterrain de Enbridge Gas, situés à Dawn dont il est question à la référence (ii).
- 11.14** Veuillez décrire, notamment en termes de fréquence et de temps de préavis, la flexibilité offerte à Énergir pour l'interruption de la liquéfaction du client GM GNL mentionnée à la référence (ii).
- 11.15** Veuillez indiquer dans quel ordre sont utilisés les outils suivants mentionnés aux références pour la gestion de la pointe : LSR, Pointe-du-Lac, l'interruption de la clientèle au service interruptible et l'interruption de la liquéfaction du client GM GNL.
- 11.16** Veuillez décrire la méthode utilisée par Énergir pour optimiser les coûts totaux de l'ensemble des outils mentionnés aux références. Veuillez notamment indiquer les modèles et méthodes mathématiques utilisés, les intrants, les paramètres et les contraintes pris en compte et les divers horizons considérés.
- 11.17** Veuillez indiquer si Énergir refait, à la fin de l'hiver ou à la fin de l'année, l'optimisation de sa gestion de l'équilibrage en utilisant les données réelles pertinentes et ce, afin d'évaluer la qualité de cette gestion par rapport à une gestion à vision parfaite. Dans l'affirmative, veuillez fournir le résultat de cet exercice pour les cinq dernières années. Dans la négative, veuillez justifier de ne pas le faire.
-

PLANIFICATION D'APPROVISIONNEMENTS

12. Référence : B-0005, page 81, lignes 5 à 7 et tableau 33.

Préambule :

« Le tableau ci-dessous présente le nombre maximum de jours d'interruption pour l'année 2020-2021 qui sera intégré à la section « Interruptions » du « Service de distribution D₅; Interruptible » des Conditions de service et Tarif.

Tableau 33

Somme du volume souscrit en service continu et du volume projeté quotidien en service interruptible			Nombre maximum de jours d'interruption	
Palier D ₅	compris entre m ³ /jour	et m ³ /jour	Volet A	Volet B
5.5	3 000	10 000	59	20
5.6	10 000	30 000	59	20
5.7	30 000	100 000	60	30
5.8	100 000	300 000	63	30
5.9	300 000	et plus	68	30

»

Demande :

12.1 Veuillez expliquer comment est déterminé le nombre maximum de jours d'interruption pour l'année 2020-2021 qui sera intégré aux *Conditions de service et Tarif*, selon la référence.

REDONDANCE À L'USINE LSR

13. Référence : B-0035, page 5, lignes 10 à 18.

Préambule :

« Au fil du temps, Énergir a étendu sa philosophie de gestion des actifs à d'autres installations et notamment à son usine LSR. Les composantes du système de regazéification de l'usine ont été identifiées comme étant des équipements critiques de l'approvisionnement gazier, au même titre que les compresseurs d'un réseau de transmission. À l'automne 2018, Énergir a mandaté la firme Jenmar Concepts afin d'évaluer la disponibilité des équipements de l'usine LSR dans le contexte de l'implantation d'une philosophie de redondance N+1 [note de bas de page omise]. La firme a confirmé une disponibilité supérieure à 99 % avec la philosophie de redondance N+1. L'analyse montre également que sans philosophie de redondance N+1, la disponibilité de l'outil est inférieure au niveau souhaité par Énergir de 99 %. » (Nous soulignons)

Demande :

13.1 Veuillez justifier le choix du niveau souhaité par Énergir de 99 % mentionné à la référence en quantifiant notamment les impacts d'un niveau souhaité qui serait moindre.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

14. Référence : B-0100, pages 3 et 4.

Préambule :

« L'AHQ-ARQ souhaite aussi formuler des recommandations quant à l'optimisation des décisions prises par Énergir et sa démonstration par des indicateurs de performance. Tout d'abord, en matière d'approvisionnement gazier, cette question est fort complexe et nécessite des analyses approfondies qui ne peuvent être traitées dans le cadre du présent dossier tarifaire. Énergir rappelle d'ailleurs que les services d'un expert ont été nécessaires dans le cadre du dossier portant sur la mise en place d'un indicateur de performance visant l'optimisation des outils d'approvisionnement gazier (R-3993-2016); dossier qui a finalement été retiré entre autres en raison de la nécessité de conduire des analyses supplémentaires. De plus, dans sa décision D-2019-141 (paragr. 337), la Régie a approuvé la reconduction de l'incitatif à la performance sur les transactions d'optimisation des outils d'approvisionnement pour les exercices 2019-2020 à 2021-2022. Quant au service du SPEDE, Énergir souligne que la Régie approuve les stratégies

d'achat applicables aux différentes périodes de conformité. Pour toutes ces raisons, Énergir soumet qu'il n'est nullement approprié de traiter de la mise en place de tels indicateurs dans la Cause tarifaire 2020-2021.» (Nous soulignons)

Demandes :

- 14.1** Veuillez indiquer l'état d'avancement des analyses supplémentaires dont il est question à la référence.
 - 14.2** Veuillez indiquer quand Énergir prévoit traiter de la mise en place des indicateurs dont il est question à la référence.
-